

A l'attention des clubs de FVWB souhaitant affilier en 2019-2020 un(e) joueur(se) affilié à Volley Vlaanderen en 2018-2019 si celui-ci a demandé sa mise en liberté (VRIJHEIDAANVRAG) entre le 1/3/2019 et le 15/4/2019.

Madame, Monsieur,

Comme le(la) joueur(se) doit être affilié(e) à un club pour le 10/05/2019 sous peine de retourner à son club d'origine, le secrétariat de la FVWB demande à tout club souhaitant affilier un joueur de VV répondant aux conditions ci-dessus de renvoyer le document ci-joint dûment complété et signé (avec photo) au secrétariat de la FVWB avant le 10/05/2018.

Meilleures salutations

la FVWB

[Document affiliation joueur VV](#)